

[Accueil](#) > [Agenda/actualité](#)

## Agenda/actualité

Actualité du réseau (réunions, groupes de travail, publications)

### Réunions

Le RJE-civil organise régulièrement des réunions destinées aux points de contact et aux autorités centrales. Vous trouverez ci-dessous le calendrier des récentes réunions annuelles du RJE-civil:

#### Réunions en 2023

Thème	Date	Lieu
<i>Réunion annuelle</i>	23-24 janvier	Bruxelles
<i>Règlement Bruxelles II ter</i>	13-14 mars	Bruxelles
<i>Règlements Bruxelles I bis, Rome I et Rome II</i>	20-21 avril	Bruxelles
<i>Règlement relatif à la signification et à la notification des actes; règlement relatif à l'obtention des preuves</i>	1-2 juin	Bruxelles
<i>Règlement relatif aux obligations alimentaires</i>	4-5 septembre	Madrid
<i>Règlement relatif aux successions</i>	30 novembre-1 <sup>er</sup> décembre	Bruxelles

#### Réunions en 2024

Thème	Date	Lieu
<i>Réunion annuelle</i>	29-30 janvier	Bruxelles
<i>Règlement relatif à l'insolvabilité</i>	20-21 mars	Bruxelles
<i>Procédures de l'UE (règlements relatifs aux petits litiges, à la procédure européenne d'injonction de payer et à l'ordonnance européenne de saisie conservatoire des comptes bancaires)</i>	25-26 avril	Bruxelles
<i>Règlement Bruxelles II ter</i>	23-24 mai	Bruges
<i>Règlement relatif aux obligations alimentaires</i>	16-17 octobre	Budapest
<i>Règlement relatif à la signification et à la notification des actes; règlement relatif à l'obtention des preuves</i>	4-5 décembre	Bruxelles

#### Réunions en 2025

Thème	Date	Lieu
<i>Réunion annuelle</i>	27-28 janvier	Bruxelles
<i>Règlement Bruxelles I bis</i>	12-13 mars	Bruxelles
<i>Règlement relatif aux successions</i>	28-29 avril	Bruxelles
<i>Règlement Bruxelles II ter</i>	17-18 juin	Varsovie

## Groupes de travail

Les groupes de travail du RJE-civil examinent des thèmes/questions spécifiques présentant un intérêt pour les juridictions, les praticiens du droit et les autorités compétentes. Ils peuvent mettre au point de nouveaux outils destinés à améliorer ou harmoniser la coopération judiciaire.

Voici la liste des groupes de travail actifs:

Groupe de travail sur un guide pratique pour le règlement relatif à l'obtention des preuves [règlement (UE) 2020/1783]. À la suite de la récente refonte du règlement relatif à l'obtention des preuves, ce groupe de travail révisé le guide pratique précédent, en mettant l'accent sur la numérisation.

Groupe de travail sur la visibilité du réseau. Ce groupe de travail étudie les initiatives pouvant améliorer la visibilité du réseau sur le terrain. Son objectif est de veiller à ce que les juges, les autorités compétentes et les praticiens du droit qui ont besoin de son assistance soient pleinement informés.

Groupe de travail sur l'intégration des greffiers dans le réseau. Ce groupe de travail étudie diverses actions destinées à veiller à ce que les membres du personnel judiciaire ayant, dans les États membres, des responsabilités spécifiques en matière de coopération judiciaire soient dûment associés et représentés au sein du réseau.

Groupe de travail sur les successions [règlement (UE) n° 650/2012]. Ce groupe de travail examine des questions spécifiques découlant de la mise en œuvre du règlement relatif aux successions et propose des solutions aux problèmes recensés.

Groupe de travail sur la numérisation dans le cadre du règlement Bruxelles II *ter* [règlement (UE) 2019/1111]. Ce groupe de travail entend établir les bases techniques nécessaires pour mener à bien les travaux de numérisation dans le cadre du règlement, qui se dérouleront en 2026-2027.

## Actualité

Page web du RJE-civil consacrée aux enfants ukrainiens

Veillez consulter cette [page](#) créée par le RJE-civil pour en savoir plus sur les règles de compétence et le droit applicable aux affaires transfrontières concernant des enfants ukrainiens. Cette page présente également les règles relatives à la reconnaissance et à l'exécution des mesures/décisions judiciaires adoptées en Ukraine, ainsi que le mécanisme de coopération entre les autorités centrales. Enfin, vous y trouverez une liste de questions fréquemment posées et des liens utiles. Elle est disponible dans toutes les langues de l'Union européenne.

Guide pratique du RJE sur le règlement Bruxelles II *ter* pour les questions matrimoniales et de responsabilité parentale dans les affaires transfrontières [règlement d'exécution (UE) 2019/1111]

Parallèlement à l'entrée en vigueur du nouveau règlement Bruxelles II *ter*, le réseau a publié un [guide pratique](#) destiné à aider les juridictions et les praticiens du droit à mettre en œuvre ce nouvel instrument. Il est disponible en ligne dans toutes les langues officielles de l'Union européenne.

Guide pratique du RJE sur le règlement relatif aux obligations alimentaires [règlement (CE) n° 4/2009]

Ce [guide pratique](#) consacré au règlement relatif aux obligations alimentaires est disponible dans toutes les langues de l'Union européenne. Il fournit des orientations essentielles à tous les juges et praticiens traitant d'une affaire transfrontière impliquant des obligations alimentaires entre époux ou à l'égard d'enfants.

---

■ Dernière mise à jour: 06/10/2025

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la

position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.